

Papeete, le 14 février 2024

PUBLICATION DES DELIBERATIONS

Décisions prises lors de la réunion du comité syndical de FENUA MA qui s'est tenue le **Mardi 13 février 2024 à 09h00 à la Mairie de Papeete** :

- **Délibération n°01/2024/FENUAMA** Adoptant le Débat d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2024 ;
- **Délibération n°02/2024/FENUAMA** Autorisant le Président à contracter un emprunt d'un montant de 95 Millions de F auprès de la banque SOCREDO pour le financement des travaux de rénovation de la déchetterie de PAIHORO et l'aménagement d'une zone de stationnement à l'entrée du CET de PAIHORO ;
- **Délibération n°03/2024/FENUAMA** Modifiant l'article 7 de la délibération n°42/2023 adoptant le Régime Indemnitaire applicable aux fonctionnaires et contractuels de droit public de FENUA MA des Catégories A, B, C ;
- **Délibération n°04/2024/FENUAMA** Autorisant le Président à signer l'avenant n°1 au marché n°02-2023 / Lot 1, relatif aux prestations de désinsectisation, de démoustication et de dératisation pour les sites du Syndicat FENUA MA ;
- **Délibération n°05/2024/FENUAMA** Relative à l'acquisition de trois camions plateaux < 7,5 tonnes et adoptant le plan de financement ;

Le registre des délibérations du comité syndical a été publié ce jour et a été mis à disposition du public pour consultation dès aujourd'hui aux bureaux du secrétariat de FENUA MA.

Les délibérations publiées dans ce document peuvent faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Papeete dans un délai de deux mois à compter de la date de publication.

Le Directeur Général

Monsieur Benoit LAYRUS

